

aussi les entraves du système prohibitif. Mais cette erreur repose sur une étude insuffisante de la question. Le chiffre des exportations révélé par les tableaux des douanes est incomplet. Pour rétablir la balance, il faut lui ajouter : 1° les profits des marchands ayant vendu à l'étranger; 2° les frais de transport des marchandises vendues; 3° les intérêts des capitaux placés en pays étrangers; 4° les dépenses faites par les étrangers venant séjourner dans un pays; 5° les ventes de navires à l'étranger; et 6° la commission des banquiers faisant des opérations à l'étranger. D'autre part, comme l'a dit J.-B. Say, l'excédent des importations serait plutôt un signe de prospérité et de richesse. Toutefois, dans cette matière, tout doit être entendu avec mesure et sans esprit de parti. Si l'importation des matières premières est un élément de prospérité, il en est différemment de l'importation des denrées et des produits manufacturés dans un pays qui peut en produire. En somme, par la force même des choses, la balance du commerce ne peut offrir de bien grandes différences entre deux pays, et toute ingérence de l'Etat, dans le commerce international, est inutile, maladroite et dangereuse.

*Séance du 26 mars 1889.* — Présidence de M. Léon Roux. — M. Valson est chargé de l'examen d'un Mémoire de mathématique, en allemand, adressé à l'Académie. — La Société d'Encouragement à l'enseignement libre et catholique fait hommage de deux exemplaires d'un opuscule : *le Travailleur chrétien; principes élémentaires d'économie chrétienne à l'usage des écoles primaires.* — Communication est donnée du programme du Congrès international de géologie, avec invitation d'y assister. — M. Locard fait hommage à l'Académie du premier fascicule de la publication de la Société Linnéenne, ayant pour titre : *Catalogue descriptif des mammifères sauvages et domestiques qui vivent dans le département du Rhône et dans les régions avoisinantes.* — Sur la proposition de M. Rougier, l'Académie déclare s'associer tout entière au deuil récent de l'un de ses membres, M. Charvériat, qui vient d'être frappé si douloureusement par la mort prématurée de son fils, M. François Charvériat, professeur agrégé à la Faculté de Droit d'Alger. — M. Gallon donne quelques explications sur les sinistres récents arrivés à deux torpilleurs, l'un à Toulon, l'autre près de Cherbourg. Les causes en sont faciles à signaler. Les premiers modèles des torpilleurs offraient des garanties de stabilité suffisante; leur seul défaut était